

**Dahir portant promulgation de la loi n°75-17  
portant approbation de l'Accord sur la  
coopération et l'assistance administrative  
mutuelle en matière douanière, fait à Rabat  
le 11 octobre 2017 entre le gouvernement du  
Royaume du Maroc et le gouvernement de la  
Fédération de Russie**

**Dahir n°1-18-52 du 21 ramadan 1439 portant  
promulgation de la loi n°75-17 portant  
approbation de l'Accord sur la coopération et  
l'assistance administrative mutuelle en  
matière douanière, fait à Rabat  
le 11 octobre 2017 entre le gouvernement du  
Royaume du Maroc et le gouvernement de la  
Fédération de Russie<sup>1</sup>.**

LOUANGE A DIEU SEUL!

(Grand Sceau de Sa Majesté Mohammed VI)

Que l'on sache par les présentes - puisse Dieu en élever et en fortifier  
la teneur!

Que Notre Majesté Chérifienne;

Vu la Constitution, notamment ses articles 42, 50 et 55 (paragraphe 2),

A DÉCIDÉ CE QUI SUIT:

Est promulguée et sera publiée au Bulletin officiel, à la suite du  
présent dahir, la loi n°75-17 portant approbation de l'Accord sur la  
coopération et l'assistance administrative mutuelle en matière douanière,  
fait à Rabat le 11 octobre 2017 entre le gouvernement du Royaume du  
Maroc et le gouvernement de la Fédération de Russie, telle qu'adoptée par  
la Chambre des représentants et la Chambre des conseillers.

Fait à Rabat, le 21 ramadan 1439 (6 juin 2018).

Pour contreseing :

Le Chef du gouvernement,

SAAD DINE EL OTMANI.

---

1 - Bulletin Officiel N°6688 du 21 chaoual 1439 (5-7-2018), p 1391.

- Le texte en langue arabe a été publié dans l'édition générale du  
« Bulletin officiel » n°6685 du 11 chaoual 1439 (25 juin 2018).

**Loi n° 75-17**  
**portant approbation de l'Accord sur la**  
**coopération et l'assistance administrative**  
**mutuelle en matière douanière, fait à Rabat**  
**le 11 octobre 2017 entre le gouvernement du**  
**Royaume du Maroc et le gouvernement de la**  
**Fédération de Russie**

*Article unique*

Est approuvé l'Accord sur la coopération et l'assistance administrative mutuelle en matière douanière, fait à Rabat le 11 octobre 2017 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la Fédération de Russie.